

Face aux violences conjugales, j'agis

REPERER - INFORMER LES VICTIMES



Quelle posture adopter?

- > Ecoute bienveillante
- > Climat de confiance
- > Attitude non jugeante

Osez poser la question :

"Avez-vous subi ou
subissez-vous des
violences dans votre
couple?"

Les violences conjugales peuvent prendre
plusieurs formes :

- Violences physiques
- Violences verbales et psychologiques
(insultes, humiliations, chantage, harcèlement...)
- Violences sexuelles
- Violences économiques et sociales
(contrôle des ressources, interdiction de travailler, de
sortir, de voir la famille et les amis, chantage à l'obtention
d'un titre de séjour...)

Les violences conjugales
ne sont pas
un simple conflit
de couple

Les violences conjugales
affectent la personne
victime mais aussi
les enfants

ECHANGER - ORIENTER

Selon leurs missions et compétences respectives, les professionnels interviennent à différents moments du parcours des victimes permettant ainsi de répondre au mieux à leurs besoins. N'hésitez pas à les contacter!

CIDFF 03 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
Téléphone : 04 70 35 10 69 - mail : cidff03@orange.fr

Justice et Citoyenneté 03 :
Téléphone : Vichy : 04 70 98 48 47
Moulins : 04 70 20 44 09 - Montluçon : 04 70 03 95 60
mail : jec03@orange.fr

Contactez votre mairie pour connaître les coordonnées de vos
Elus Ruraux Relais de l'Égalité

**En cas de
danger immédiat**

Police - Gendarmerie



ou par un sms au

114

Hébergement d'urgence

